



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 juillet 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 juillet 2013, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2101 (2013) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, dans laquelle, au paragraphe 18, le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 30 avril 2014 et m'a prié de prendre les mesures administratives nécessaires.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Raymond Debelle, Belgique (armes);
- M. Eugene Rutabingwa Fatakanwa, Rwanda (douanes/transports);
- M. Joel Salek, Colombie (finances);
- M. Roberto Sollazzo, Italie (diamants);
- M. Manuel Vazquez-Boidard, Espagne (questions régionales).

J'ai également désigné M. Vazquez-Boidard comme Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

